

## Fiche reprenant toutes les modalités définies par Cyclife France dans le cadre de l'art. 2.8.1. de l'arrêté INB

30 juin 2019

# Installations nucléaires de Centraco

L'article 2.8.1. de l'arrêté du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (arrêté dit « INB ») dispose que « l'exploitant définit les modalités permettant à toute personne :

- d'accéder aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables ;
- d'obtenir la transmission des informations mentionnées à l'article L. 125-10 du code de l'environnement.

Ces modalités sont publiées sur un site internet choisi par l'exploitant, mises à jour périodiquement et transmises pour information à la commission locale d'information. ».

### 1. Accès aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant :

*Mise en ligne sur le site Cyclife-edf.com, d'une fiche reprenant toutes les modalités définies dans le cadre de l'article 2.8.1 de l'arrêté INB sur les « informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant » (dossiers de presse, plaquette annuelle de bilan, données environnementales, autres supports de communication).*

Les informations rendues publiques à l'initiative des installations de Centraco sont :

Intitulé	Comment l'obtenir ?
Rapport d'information sur la sûreté nucléaire et la radioprotection des installations nucléaires de l'INB CENTRACO (INB 160)	Sur demande (copie papier) : - Sur demande auprès de la Mission communication <a href="mailto:communication@cyclife.fr">communication@cyclife.fr</a> - Téléchargeable sur <a href="https://www.cyclife-edf.com/cyclife-france">https://www.cyclife-edf.com/cyclife-france</a> rubrique Notre responsabilité et Nos actualités
Dossier de presse de présentation de Cyclife France et de l'INB Centraco	Sur demande auprès de la Mission communication <a href="mailto:communication@cyclife.fr">communication@cyclife.fr</a>
Brochure Cyclife Faits et Chiffres présentant les principaux résultats de l'année écoulée en termes de production, de sûreté, de surveillance de l'environnement, etc.	- Sur demande auprès de la Mission communication <a href="mailto:communication@cyclife.fr">communication@cyclife.fr</a> - Téléchargeable sur <a href="https://www.cyclife-edf.com/cyclife-france">https://www.cyclife-edf.com/cyclife-france</a> rubrique Nos chiffres clés
Données environnementales (résultats de la surveillance de l'environnement autour de Centraco)	Consultables sur le site du réseau national de mesures dans l'environnement <a href="http://www.mesure-radioactivite.fr/">http://www.mesure-radioactivite.fr/</a> Mesures du site de Marcoule publiées trimestriellement par le CEA pour le compte de la plateforme, téléchargeables sur <a href="http://www-marcoule.cea.fr/">http://www-marcoule.cea.fr/</a>
Compte twitter et informations sur la production, les actualités de Centraco	@Cyclife_France

**2. Autres demandes, en particulier l'accès aux informations rendues publiques par l'exploitant conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables et les demandes relevant de l'article L. 125-10 du code de l'environnement :**

*Pour obtenir de telles informations, une demande écrite devra être envoyée à une adresse mail ou par courrier postal. La demande devra spécifier le type d'information demandée. La réponse sera apportée dans les délais fixés par la législation et réglementation en vigueur.*

Adresse mail : [communication@cyclife.fr](mailto:communication@cyclife.fr)

Adresse postale :  
Cyclife France  
Mission Communication  
Chemin départemental 138  
BP 54181  
30 204 Bagnols-sur-Cèze Cedex

**3. Publication sur internet des modalités définies dans le cadre de l'art. 2.8.1. sur internet et leur communication à la commission locale d'information (CLI) :**

*La présente fiche fera l'objet, une fois par an, d'une diffusion au président de la CLI et/ou d'une présentation en réunion plénière de la CLI, selon les modalités qui seront définies entre le président de la CLI et Cyclife.*

Site internet : <https://www.cyclife-edf.com/cyclife-france>

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

**Cyclife France – Siège social**  
Chemin départemental 138  
BP 54181  
30 204 Bagnols-sur-Cèze Cedex  
<https://www.cyclife-edf.com/>